Recommandation du CCA sur la demande d'études techniques sur l'aquaculture par la DG MARE

CCA 2024-03

Avril 2024

Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier

Sommaire

Sommaire 2
I. Contexte 3
II. Justification 3
III. Recommandations 3

I. Contexte

À plusieurs reprises, les membres du conseil consultatif ont fait remarquer que certaines études financées par la DG MARE aurait pu être plus pertinentes si les parties prenantes du conseil consultatif avaient été consultées sur l'étendue et les aspects de l'analyse nécessaire à ce sujet.

Un exemple récent est le travail sur les « impacts potentiels sur les nutriments, le carbone et la pêche de l'aquaculture à grande échelle d'algues et de coquillages en Europe, évalués à l'aide des résultats des modèles océanographiques opérationnels ». Cette étude a été envisagée en deux phases. Le CCA a accueilli favorablement la présentation d'une version préliminaire de la première partie du travail mais n'a jamais été informée des résultats finaux de cette première partie. Le CCA a ensuite été informé que les travaux de la deuxième partie de l'étude avaient été lancés sur la base des résultats de cette première partie. Ainsi, le CCA n'a pas pu contribuer à optimiser le cahier des charges concernant la faisabilité du développement de la conchyliculture dans une ou plusieurs zones (le cœur de la deuxième étude) et à concevoir les cartes qui seront incluses dans les résultats finaux de cette deuxième étude. Et ce, malgré la grande importance de cette étude pour le développement futur du secteur.

II. Justification

Les membres du CCA estiment qu'un échange de vues sur les lacunes de connaissances et les besoins d'études avant la publication des cahiers des charges pour les études techniques sur l'aquaculture telles que celle-ci pourrait être bénéfique pour maximiser l'intérêt et la pertinence du recueil de connaissances par le biais de ces études.

III. Recommandations

Recommandation à la Commission européenne

Le CCA conseille à la Commission européenne de le consulter avant de rédiger les recommandations des études en rapport avec la préparation d'études techniques sur l'aquaculture.

Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)
Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73
E-mail : secretariat@aac-europe.org
Twitter : @aac_europe
https://aac-europe.org/fr/